

*King* formaient le Conseil privé de l'Empereur, qui depuis a été appelé *Nei Ko*.

Tch'eng Wang constitua l'administration de la manière suivante :

« Je constitue le grand précepteur (*t'ai che*), le grand-maître (*t'ai fou*) et le grand gardien ou tuteur, *t'ai pao*). Ce sont les *San Koung* (les trois plus hauts dignitaires). Ils exposent les principes, établissent l'ordre dans l'Empire, et mettent en parfaite harmonie les deux éléments constitutifs de toutes choses. Il n'est pas nécessaire que ces offices soient toujours remplis tous trois; l'essentiel est de ne les confier qu'à des hommes capables de les bien remplir.

» (Je constitue) le second précepteur (*Chao che*), le second maître (*Chao Fou*) et le second gardien (*Chao pao*). On les nomme les *San Kou. Koung* en second (ou assesseurs des *koung*), ils étendent partout la réforme, s'appliquent avec respect à faire briller l'action du ciel et de la terre, et m'aident à gouverner tout l'Empire.

» Le grand administrateur (*tchoung tsai*), tenant en main le gouvernail de l'État, commandera à tous les officiers, et maintiendra l'équilibre partout entre les quatre mers.

» Le directeur de la multitude (*Se t'ou*) sera chargé de l'instruction publique. Il enseignera partout les cinq grandes lois des relations sociales et habituera tout le peuple à l'obéissance.

» Le préfet du temple des ancêtres (*tsoung pe*) dirigera les cérémonies de l'empire. Il donnera ses soins aux esprits (du ciel et de la terre) et aux mânes des morts. (Au moyen de la musique), il établira l'harmonie entre les différentes classes d'hommes.

» Le ministre de la guerre (*Se ma*) dirigera les expéditions militaires de l'Empire, conduira les six légions et maintiendra la tranquillité dans tous les États.

» Le ministre de la justice (*Se K'eou*) veillera à l'observation des lois prohibitives de l'Empire, recherchera les fraudes et les crimes secrets, et punira les violences et les désordres.